



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception

06.06.2017

Dossier complet le

06.06.2017

N° d'enregistrement

F09317P0160

1. Intitulé du projet

Création d'une liaison reliant le quartier de Patac au quartier de Ste Marguerite

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) péllionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Schiazza

Prénom Vincent

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Gap

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Roger Didier Maire de la ville de Gap

RCS / SIRET

210 150 617 00019

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6°a) Défrichement inférieur à 0,5 ha donc non concerné par la catégorie 47°a)	Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un barreau de liaison entre le quartier de PATAC et le quartier de Sainte Marguerite avec ouvrage de franchissement de la Luye et un giratoire de raccordement sur les voiries existantes.

Caractéristique du barreau :

- Chaussée de 6 m
- Espace vert de 1,50 m
- Voie verte de 2,50 m
- Chasse roue de 0,50 m

Sur une longueur totale de 400 m

4.2 Objectifs du projet

Objectif de ce projet :

- Amélioration des connexions inter quartiers de la ville de Gap
- Limitation des flux de véhicules sur les artères principales de la ville en proposant une solution alternative de rejoindre le centre ville depuis l'avenue Jean Jaures.
- Maillage piéton et cycliste inexistant aujourd'hui.
- Désenclaver le quartier Beauregard en facilitant les accès aux équipements de la zone sud de Gap : équipements sportifs, déchetterie, collège sud, SDIS, piscine Municipale etc.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux devraient s'étaler sur environ 12 mois avec plusieurs phases :

- Réalisation de l'ouvrage de franchissement de la Luye
- Réalisation des réseaux et terrassements du projet
- Réalisation des bordures et revêtement définitifs de la voie et ouvrage
- Mise en place des divers équipements de sécurité et équipements publics

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cette nouvelle voie de desserte accueillera une circulation liée à des trajets inter-quartiers.

Ces caractéristiques géométriques (fortes pentes) rendront obligatoire une limitation du tonnage à 7,5 tonnes et entraîneront sa fermeture lors des intempéries hivernales.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nos services ont déjà consulté les services compétents de la DDT :

- M Darler (DDT 05) au sujet du dossier loi sur l'eau avec une visite réalisée sur le terrain. Le projet s'oriente vers une déclaration en raison de la non caractérisation de la zone humide et de l'écartement important de l'ouvrage et de ses appuis par rapport au lit de la Luye. Les services de la DDT se prononceront définitivement à ce sujet après réception de la version AVP/PRO de l'ouvrage.
- M Petiteau (DDT 05) pour ce qui concerne l'autorisation de défrichement avec ici aussi une autorisation à déposer mais sur une surface très limitée < 5000 m².

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet :	12 000 m ²
Longueur de la voie :	400 ml
Longueur du pont :	22 ml
Largeur de la voie et du pont :	10,50 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. ° ' " "	Lat. ° ' " "
Quartier de Patac 05000 Gap sur la commune de Gap	<p>Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :</p> <p>Point de départ : Long. 06° 04' 08" 06 Lat. 44° 32' 18" 08</p> <p>Point d'arrivée : Long. 06° 04' 25" 67 Lat. 44° 32' 21" 38</p> <p>Communes traversées : Commune de Gap</p>		

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-environnementales.html>

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il ?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alpes du Sud
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit dans l'environnement des Hautes Alpes
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Après visite sur place avec les services compétents (DDT 05) cette zone humide bien qu'inscrite n'est pas caractérisée sur place</p>
<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Plan de prévention des risques naturels</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Départ du barreau routier côté PATAC sur l'emprise d'une ancienne décharge d'ordures ménagères impactée en partie par les talus de la voie. Les terres en question représentent une infime partie des déblais, elles seront purgées et emmenées en décharges contrôlées. Une couche de matériau sain sera ensuite remise en place</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendrer-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A noter cependant que des sources alimentant un puits privé se trouvent sur le tracé du barreau routier, elles devront être drainées pour stabiliser l'ouvrage et redirigées vers un nouveau point d'accès en accord avec le propriétaire terrien privé.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un traitement d'une partie des matériaux extraits est envisagé afin de limiter au maximum les apports extérieurs.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé traverse le corridor de la Luye qui est actuellement peu développé et peu important. Sa reconstitution et son amélioration seront pris en compte dans les procédures en cours avec la DDT 05 (loi sur l'eau, défrichement)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une partie de la voie ainsi que la zone de franchissement de la Luye se trouve en zone PPR rouge. Des ouvrages de transparence hydraulique sont prévus sur l'ouvrage et son ouverture hydraulique est dimensionnée en conséquence.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une nouvel axe Inter-quartier est créé afin de permettre au quartier de Ste Marguerite d'avoir un accès plus direct et plus simple aux équipement situés sur la zone sud de la ville.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucune habitation ne se trouve à proximité de ce nouveau barreau hormis une ferme en partie haute, côte quartier de Ste Marguerite

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des Vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ce projet a été mené depuis ses débuts en collaboration avec les services de l'état concernés (DDT05), des visites sur le terrain ainsi que des réunions ont été conduites.

Ces rencontres ont permis de faire ressortir des mesures en faveur de l'environnement bien avant l'instruction des dossiers loi sur l'eau et défrichement.

On peut notamment citer la mise en place d'un bassin de retenu au niveau de l'ouvrage pour prévoir toute pollution éventuelle, la reconstruction et l'amélioration de la ripisylve ainsi que le traitement des talus.

Ces mesures à mettre en place se poursuivront avec l'instruction des dossier loi sur l'eau et défrichement afin de permettre une prise en compte maximale du facteur environnemental dans l'élaboration du projet.

Les premières études ont également permis de proposer des solutions en faveur de l'environnement telles que le retraitement en place d'une grande partie des matériaux afin de limiter les apports de matériaux de l'extérieur et donc de diminuer les rotations des camions.

Etant situé en zone rouge du PPR, l'ouvrage assurera la transparence hydraulique du milieu à l'aide d'ouvrages de transparence et d'un dimensionnement adapté de l'ouverture hydraulique du pont.

7. Auto-évaluation (facultative)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'aspect environnemental a été pris en compte dès le départ sur ce projet en collaboration avec les services de l'état. Ces rencontres avec M. Petiteau et M. Darier ont permis de mettre en avant un impact limité de ce nouvel axe sur l'environnement.

L'éloignement des appuis de l'ouvrage par rapport à la luye, la non caractérisation de la zone humide sont des éléments qui permettent d'envisager une procédure réduite au titre de la loi sur l'eau.

Au niveau du défrichement, l'impact est également très limité (<5000 m²) notamment en raison de la présence d'une ripisylve très limitée en bord de la Luye et d'un impact faible sur les bois de plus de 30 ans.

L'impact de ce projet sur l'environnement est donc limité et sera pris en compte dans les autres procédures en cour. Une étude d'impact n'est donc pas nécessaire pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

GAP

le

03/06/2017

Signature

P/Le Maire
L'Adjoint Délégué

Jean-Pierre MARTIN



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

